



HAL
open science

writing about Algeria. Humanities and Social Sciences in the context of the citizen mobilization on 22nd february

Karima Direche

► To cite this version:

Karima Direche. writing about Algeria. Humanities and Social Sciences in the context of the citizen mobilization on 22nd february. *L'Année du Maghreb*, 2019. hal-02986128

HAL Id: hal-02986128

<https://hal.science/hal-02986128>

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écrire sur l'Algérie. Les SHS à l'épreuve de la mobilisation citoyenne du 22 février 2019

Karima Dirèche*

« Pour avoir été très souvent répété, il est entendu, une bonne fois pour toutes, qu'il y a une spécificité algérienne et que tout ou presque est spécifique en Algérie : l'homme, les problèmes, les solutions, le socialisme, la culture, le cinéma, le théâtre, la musique et même les oranges... Et l'on arrive à placer l'adjectif "spécifique" ou le substantif "spécificité" aux vertus magiques, aux riches significations, quasiment partout, en guise d'explication universelle. Pour varier un peu, on emploie, à l'occasion, l'adverbe "spécifiquement". Le lecteur ou les interlocuteurs ne sont pas bêtes : ils comprendront et s'ils ne comprennent pas, ils n'oseraient pas le laisser paraître ».

Ainsi ironisait Abdallah Mazouni en 1968 (dans l'introduction de son ouvrage *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*¹) sur l'idée d'une « spécificité » algérienne. Celle d'un pays « hors-champs » dont les expériences historiques auraient construit une spécificité politique, économique, religieuse pour constituer une sorte de « modèle algérien ». Un modèle qui ne s'appliquerait qu'à lui-même et n'aurait pas à se soumettre à l'analyse critique et à la déconstruction de ses catégories théoriques. Avec une actualité étonnante, ces propos entrent en écho, près de cinquante ans après, avec les questionnements que le terrain algérien suscite auprès des chercheurs en sciences sociales et humaines. Questionnements sur son âpreté, sur les difficultés de l'investigation sociologique et archivistique, sur la rétention de l'information, sur le désintérêt sinon la méfiance à l'égard de la recherche académique.

L'Algérie serait-elle donc ce gigantesque terrain de recherche qui se déroberait à l'étude critique et n'offrirait-il à l'observateur que ce qu'il souhaite bien dévoiler ? Un pays qui suscite, à la fois, l'intérêt, mais rend difficile les tentatives d'analyse et de mise en compréhension ?

Il est vrai que contrairement à ses pays voisins (le Maroc et la Tunisie) qui suscitent depuis bien longtemps l'intérêt des chercheurs internationaux (sur divers thématiques) et produisent à leur échelle nationale une recherche dynamique et féconde, l'Algérie rebute et décourage bien souvent l'entreprise

* CNRS/TELEMME

1. MAZOUNI Abdallah, *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*, Paris, Editions Maspero, 1969.

de la recherche de terrain. Pays géant de la rive sud de la Méditerranée, l'Algérie demeure, sans aucun doute, un des pays les moins connus du Maghreb. Ayant échappé à la vague des révolutions des pays arabes qui a vu l'ébranlement et la chute de régimes dictatoriaux mais ayant expérimenté, depuis son indépendance, des contestations sociales et des crises politiques d'une grande gravité, l'Algérie demeure un pays dont les lectures restent pour le moins difficiles et les analyses globales encore trop rares.

Ainsi, l'ouvrage *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements* publié aux éditions Karthala-IRMC, en mai 2019, a tenté de relever le défi de la mise en perspective de la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS) dans une perspective pluridisciplinaire, en offrant une photographie analytique des dynamiques qui ont marqué l'Algérie de ces trente dernières années. L'ouvrage se proposait de combler cette lacune en offrant une analyse multidimensionnelle de l'Algérie d'aujourd'hui sur une déclinaison de thématiques qui renvoient à des enjeux cruciaux qui font sens dans la société. Ce n'est pas tant le contenu de l'ouvrage qui fera l'objet de cette contribution mais les modalités de sa réalisation et les nombreuses interrogations qui ont accompagné le processus d'écriture des textes et des conditions de production de connaissances en sciences sociales et humaines au sein de l'université algérienne.

En effet, la publication de l'ouvrage (paru deux mois après le mouvement de contestation populaire du 22 février 2019) a soulevé une série d'interrogations quant aux conditions de production de connaissances en sciences humaines et sociales et aux pratiques de la recherche académique dans les universités et centres de recherche algériens. L'appel à communications qui avait été lancé, en mai 2017, n'avait reçu, dans un premier temps, qu'un faible nombre de propositions avec une surreprésentation de certaines disciplines (aménagement du territoire, sciences de l'éducation, sociologie de l'entreprise, linguistique, études patrimoniales) dans des perspectives de recherche-action. La maigre récolte ne supposait, pas en soi, une pauvreté de la production des savoirs et une faiblesse de la pratique de la recherche académique en tant que telles. Elle interrogeait davantage la visibilité et la valorisation des sciences sociales et humaines dans l'université algérienne et les problématiques d'enseignement et de formation qui les accompagnent. La quasi-absence de propositions en sociologie politique et en histoire contemporaine questionnaient également les contraintes formelles et implicites qui pèsent sur la recherche en contexte autoritaire. Contraintes qui pèsent plus lourdement sur certaines disciplines que sur d'autres et pratiquées par une surveillance et évaluation tatillonnes de la part des autorités administratives et du corps enseignant qui a intégré certaines formes d'autocensure. En tout état de cause, cette première récolte ne permettait pas d'accéder à la connaissance sensible des dynamiques sociétales et politiques de la société algérienne et encore moins à ses terrains d'études si contrastés. Mais elle posait d'emblée la réflexion des conditions (académiques et politiques) de production de connaissances dans le paysage universitaire algérien.

La mobilisation citoyenne du 22 février 2019 telle qu'elle a occupé l'espace public algérien a pris de cours même les observateurs les plus avertis. À contre-courant des représentations les plus têtues et des lectures normatives² de la

2. Parmi les plus courantes : une société civile fragile et inaudible ; une population traumatisée

société algérienne, le *hirak* (tel que l'opinion populaire a décidé de nommer le mouvement contestataire) révèle des forces motrices puissantes dans ses capacités de mobilisation, d'organisation et de consensus sur l'ensemble du territoire national. Si le *hirak* s'inscrit dans la longue histoire des mobilisations algériennes qui réclamaient l'instauration de l'État de droit, il s'en démarque par son caractère massif, pacifique et par un répertoire d'action original. Certaines études (L. Addi, 2010 ; L. Ait-Hamidouche, 2014 ; L. Baamara, 2016) avaient quelque peu analysé les germes annonciateurs de la contestation, mais elles demeurent, cependant, trop peu nombreuses pour décrypter les ressorts d'une action collective inédite, jusqu'à présent, dans les sociétés du sud de la Méditerranée. Cette insuffisance de la littérature en sciences sociales s'explique en partie par l'atonie de certaines disciplines marquées par la restriction des champs d'action et des objets d'études et par une diffusion des savoirs quasi-confidentielle. Et le savoir tel qu'il s'est constitué en Algérie, ces trente dernières années n'offre sans doute pas, les lectures de décryptage de cette « rupture d'intelligibilité » (Bensa, 2002) que représente le *hirak*.

Une université sous contraintes

Affirmer que les SHS, en Algérie, sont considérées comme des disciplines de seconde zone n'est pas un euphémisme et encore moins une information inédite. Dès la première réforme de l'Université, en 1971, la priorité avait été accordée à l'enseignement technologique et aux sciences industrialisantes (Ghouati, 2019) y compris dans les sciences humaines et sociales (sociologie du travail, de l'entreprise, de l'industrie) tandis que certaines disciplines, comme l'anthropologie et l'ethnologie (considérées, par les élites dirigeantes, comme les avatars des sciences coloniales), étaient supprimées du dispositif d'enseignement. La réforme de la carte universitaire de 1982-1984 avait poursuivi la dynamique de développement des instituts technologiques et professionnels et des grandes écoles d'ingénierie (Gobe, 2015). Depuis les années 1980, les politiques publiques ont privilégié et favorisé l'accès à l'enseignement supérieur et aux parcours diplômants³ et la réforme du LMD en 2004 a impulsé une politique de gigantisme en termes d'infrastructures et d'effectifs. Aujourd'hui, 50 universités, 13 centres universitaires, 20 écoles nationales supérieures, 10 écoles supérieures et 11 écoles normales couvrent l'ensemble des 48 wilayas du pays avec 1,7 million d'étudiants pour 61 000 enseignants⁴. Cette politique de dépenses publiques de l'enseignement supérieur, inscrite dans une tradition populiste (des gouvernements successifs) de la massification de l'université et de rendements des diplômés (Ghouati, 2019) a été rendue possible grâce aux retombées de la rente pétrolière (notamment au cours des années 2000). Une politique qui valorise à l'excès, le nombre des effectifs et

par la décennie 90 ; une jeunesse dépolitisée ; une désaffection des syndicats et des oppositions politiques...

3. L'Algérie occupe aujourd'hui la première place en Afrique du Nord en termes du taux d'inscription dans le supérieur.

4. Chiffres extraits d'*Elwatan.com* du 21 août 2019, *L'université algérienne et le mouvement populaire du 22 février 2019*.

des filières diplômantes et dont le coût d'investissements est très élevé⁵. Ce gigantisme masque difficilement les défaillances de cette politique ambitieuse et onéreuse : personnel peu qualifié, absence de formation et d'évaluation du corps enseignant, absence d'encadrement des étudiants en master et doctorat, pratiques mandarinales dans les enseignements et les directions de masters et de doctorats ; quasi-absence de la réflexion pédagogique ; manque criant de bibliothèques et de centres documentaires ; déperdition de la valeur des diplômes. Le fonctionnement des universités s'appuie, par ailleurs, sur des logiques bureaucratiques excessives qui s'accompagnent de pratiques corporatistes et clientélistes davantage préoccupées par les promotions politiques et administratives que procurent certaines fonctions d'allégeance, au détriment d'une politique pédagogique de qualité et d'une recherche critique et exigeante productrice de connaissances.

Héritière du modèle universitaire des années 1970, marqué par le modèle développementaliste qui sacralise les savoirs technologiques et scientifiques, l'université algérienne n'a pas encore, à l'heure d'aujourd'hui, impulsé les initiatives de valorisation des sciences humaines et sociales alors que, paradoxalement, elles concernent près de la moitié des étudiants inscrits. Dans le dispositif d'enseignement et de recherche académique, elles restent les parents pauvres des autres disciplines et représentent bien trop souvent des choix par défaut pour les nouveaux bacheliers au moment d'inscrire leurs vœux pour leurs études supérieures⁶.

Si la marginalisation des SHS est une des conséquences de la politique technologique des années 1970 et 1980, elle est également le fruit d'une mise à l'écart suspicieuse du pouvoir d'État autoritaire et méfiant à l'égard d'une recherche académique autonome et critique (Madoui, 2007). Portant le stigmate des « sciences coloniales » et de l'appartenance au *hizb frança*⁷, elles font l'objet, dès le milieu des années 1970, d'une politique d'arabisation idéologique qui instaure, au sein de l'université, une fracture dramatique entre arabophones et francophones (Grandguillaume, 1995 ; Benrabah, 1999). Il est à souligner que les écoles d'ingénierie, les instituts technologiques et les universités de médecine n'ont jamais été concernées par la politique d'arabisation, telle qu'elle a été pratiquée sur les SHS. Dans une géométrie variable, le français est considéré soit comme la langue stigmatisée du colonialisme pour les SHS, soit comme langue d'enseignement et de formation (notamment à l'international) pour les sciences dites « dures ». L'ambivalence de la question linguistique est toujours d'actualité et perpétue ce que Christiane Souriau soulignait déjà en 1975 comme le « dualisme qui postule arbitrairement que l'arabe soit cantonné

5. Les dépenses publiques d'éducation de l'enseignement supérieur ont doublé entre 2000 (1,2 %) et 2010 (2,5 %), El Mouhoub Mouhoud, « Algérie : économie politique d'une rupture annoncée », *The conversation*, 1^{er} mars 2019, <<http://theconversation.com/algerie-economie-politique-dune-rupture-annoncee-112633>>.

6. Chaque lauréat doit porter sur sa fiche de vœux « par ordre décroissant, dans la limite de 10 choix possibles (et en fonction des notes obtenues), les domaines de formation du système LMD et/ou écoles préparatoires et/ou classes intégrées, dans lesquels il souhaiterait s'inscrire. À l'exception des bacheliers titulaires de la mention "excellent" qui n'inscrivent que trois vœux et des bacheliers titulaires de la mention "Très bien" qui inscrivent 5 vœux ».

7. Littéralement « Parti de la France » ; expression qui désigne dès la fin des années 1970 les intellectuels et universitaires francophones soupçonnés d'allégeance à la France.

dans les humanités et que le français soit l'instrument des sciences et de la modernité car l'arabisation a été plutôt conçue comme une défrancisation » (Souriau, 1975, p. 397). Une algérianisation de l'université qui s'est confondue, donc, assez tôt avec une défrancisation revancharde mais sélective au détriment d'un bilinguisme (ancré pourtant dans les pratiques d'enseignement des années 1960 et 1970) et d'une mise à mort de la langue arabe comme langue de recherche et de savoirs.

Quelle recherche ?

Le dernier état des lieux de la recherche en SHS avait fait l'objet, en 2008, d'une publication par le CRASC (Centre de recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle) d'Oran intitulée « L'Algérie 50 ans après. État des savoirs en sciences sociales et humaines 1954-2004 » (Benghabrit-Remaoun, et Haddab, 2008). Cet ouvrage collectif qui est la publication des actes d'un symposium organisé à Oran en 2004 à l'occasion du cinquantenaire du déclenchement de la Révolution algérienne (1954), avait pour objet de traiter de l'état de la production des connaissances en Algérie depuis le début de la guerre d'indépendance. Il est à souligner que, là encore, la réflexion critique et épistémologique sur l'état des savoirs et des disciplines reste prisonnière d'une chronologie officielle et militante dont on peut légitimement interroger la pertinence scientifique. En quoi l'année 1954 est-elle appropriée comme point de départ d'une évaluation scientifique d'un bilan de connaissances ? Cependant, ces actes posent la question des conditions culturelles (et non politiques) qui permettent la pratique des sciences sociales et font l'inventaire inédit des thèmes et objets récurrents d'études tout en critiquant les forts présumés conceptuels et méthodologiques qui pèsent sur certaines disciplines comme l'histoire (où jusqu'en 1988, le travail de l'historien était considéré comme une entreprise de légitimation du pouvoir d'Etat), la géographie rurale où les études urbaines. Si cet état des lieux des SHS, aborde en 2008, les questions d'épistémologie, de socio-anthropologie des savoirs, de méthodologie et des conditions pratiques de la recherche, il élude, en revanche, les contraintes idéologiques qui pèsent sur la recherche autonome et critique et fait l'économie d'une réflexion critique sur l'absence, dans ce panorama, de la science politique, de la sociologie politique et des objets d'études sensibles, sinon tabous.

Néanmoins la recherche en SHS, telle qu'elle est photographiée dans ces actes, est adossée à la présentation d'études fécondes, riches, révélatrices d'un réel savoir-faire sociologique, anthropologique mais qui, paradoxalement, n'entre pas en résonance avec les enseignements et les formations attendues. Ces études sont souvent l'expression d'initiatives personnelles et/ou de petits groupes de chercheurs connectés à des réseaux académiques internationaux. Et les avancées constatées dans le renouvellement des savoirs et de nouvelles approches ne bénéficient pas des répliques attendues auprès des publics universitaires. Ce constat établi, il y a plus d'une décennie, est toujours d'actualité aujourd'hui où un grand nombre d'universitaires algériens s'accordent à dire que les sciences humaines et sociales ne sont en débats qu'auprès des mêmes groupes d'initiés et des mêmes réseaux académiques. Les flux réduits de circulation des idées entre ces petits réseaux de recherche et le monde universitaire ont un impact direct sur la formation méthodologique et théorique des

étudiants et des jeunes chercheurs, la réflexion critique et l'innovation dans les thématiques de recherche

Par ailleurs, l'implication des savoirs scientifiques dans les enjeux de société est rarement de mise et l'invisibilité des travaux produits et du renouvellement des savoirs (renforcée par une diffusion des plus restreintes) sont plus que jamais d'actualité. Les chercheur.e.s et les universitaires sont rarement conviés à apporter leur expertise et leur aide à la décision globale sinon à la décision politique. La nature du régime politique et les convulsions de l'histoire qui ont marqué la société algérienne depuis l'indépendance ont contribué indubitablement à nourrir, de la part des différents pouvoirs en place, une méfiance têtue à l'égard de l'Académie.

L'histoire récente, celle des années 1990 avec son cortège de drames n'a fait qu'exacerber cet état de fait. L'Université, dans son ensemble, a subi de plein fouet les effets de la violence inouïe qui s'est abattue sur la société algérienne (Dirèche, 2012). La fuite d'une partie de l'intelligentsia académique (vers la France particulièrement et vers les pays du Golfe), et la terreur générée par le terrorisme ont paralysé, pour de nombreuses années, toute initiative collective et ont produit une désaffection généralisée conduisant à un fonctionnement *a minima* de l'institution dans une position de repli. La sortie de crise et la normalisation (par des textes législatifs⁸) des institutions de l'État et de la question sécuritaire au début des années 2000 peinent à effacer les blessures et les fractures de la décennie noire qui n'ont pas épargné l'université. Les moyens colossaux qui y ont été investis dans sa modernisation et dans la construction de dizaines centres universitaires à travers le pays ont relégué au second plan la question d'une politique de la recherche adossée à une institution universitaire de qualité.

La mobilisation citoyenne du 22 février a impulsé un basculement des représentations et des discours qui impacte le positionnement des sciences sociales, jusqu'à présent, timides sinon silencieuses. L'explosion de la contestation à l'échelle nationale, la multiplicité de ses acteurs et de leurs expressions, la surinformation qui sature parfois le champ de l'analyse, la réappropriation de l'espace public imposent de nouvelles données et de nouvelles lectures qui mettent au défi les chercheur.e.s en SHS. Celles-ci pourraient bien faire leur *hirak*.

Bibliographie

- AÏT-HAMIDOUCHE-DRIS Louisa, 2014, « Politique extérieure et politique intérieure algérienne : la résistance révolutionnaire au service de la résilience autoritaire ? », *Maghreb-Machrek*, 2014/3, n° 221, p. 9-22.
- ADDI Lhaouari, 2010, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Editions La Découverte.
- BAAMARA Layla, 2016, « L'écart difficile aux routines contestataires dans les mobilisations algériennes de 2011 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 211-212, p. 109-125.

8. Loi de la Concorde civile en 1999 et charte pour la paix et la Réconciliation Nationale en 2005.

- BENGHABRIT-REMAOUN Nouria et HADDAB Mustapha (dir.), 2008, *L'Algérie 50 ans après. État des savoirs en sciences sociales et humaines : 1954-2004*, Oran, Editions du CRASC.
- BENSA Alban et FASSIN Eric, 2002, « Les sciences sociales face à l'évènement » in *Terrains, Sciences sociales et Anthropologie*, <<https://journals.openedition.org/terrain/1888>>.
- DIRÈCHE Karima (dir.), 2019, *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*, Paris, IRMC-Karthala.
- DIRÈCHE Karima, 2012, *Écrire l'histoire et fabriquer du sens, enjeux mémoriels et affirmation identitaire dans l'Algérie post-indépendante, depuis 1962*, Mémoire de HDR, Aix-Marseille Université,
- GHOUATI Ahmed, 2019, « Développementisme et enseignement supérieur. Pourquoi l'Algérie n'a pas d'université ? » DIRÈCHE Karima (dir), *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*, Paris, IRMC-Karthala, p. 681-699.
- GOBE Éric, 2015, *Jalons pour une sociologie des ingénieurs au Maghreb*, Aix-en-Provence, Aix-Marseille Université, IREMAM, Open Editions Books, les *e_nédits de l'Iremam*. <<http://books.opnedition.org/iremam>>.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose.
- MADOU Ahmed, 2007, « Les sciences sociales en Algérie. Regards sur les usages de la sociologie », *Sociologies pratiques*, 2007/2, n° 15, p. 149 à 160.
- MAZOUNI Abdallah, 1969, *Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb*, Paris, Éditions Maspero.
- MOHAND-AMER, Amar 2019, « La recherche en histoire contemporaine en Algérie : éléments de débat(s) » in DIRÈCHE Karima (dir), *L'Algérie au présent. Entre résistances et changements*, Paris, IRMC-Karthala, p. 587-597.
- SOURIAU Christiane, 1975, « L'arabisation en Algérie » in *Introduction à l'Afrique du nord contemporaine*, Paris, Editions du CNRS, p. 375-397.

